

**VII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**

POUR L'EXERCICE 1904.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1904 s'élève à . . . . .	fr.	13,201,496 25
Les crédits alloués par le Budget de 1903 montent à . . . . .		12,733,424 25
	AUGMENTATION. . . . . fr.	468,072 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

## A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1904 . . . . .	fr.	13,127,296 25
— 1903 . . . . .		12,535,864 25
	AUGMENTATION . . . . . fr.	591,435 »

## B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1904 . . . . .	fr.	74,200 »
— 1903 . . . . .		197,563 »
	DIMINUTION . . . . .	123,363 »
Soit en plus pour l'exercice 1904. . . . .	fr.	468,072 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

## CHAPITRE III.

## AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	203,200 »
— alloué pour 1903 . . . . .		187,000 »
	AUGMENTATION. . . . . fr.	16,200 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme est destinée :

1° A concurrence de 9,200 francs à accorder aux agents du service des agronomes de l'État les augmentations de traitement réglementaires et à pourvoir aux traitements de deux nouveaux agents à nommer dans les provinces de Hainaut et de Namur, l'expérience ayant démontré la nécessité d'une circonscription nouvelle dans chacune de ces provinces;

2° A concurrence de 5,000 francs à subsidier l'organisation de nouveaux jardins d'essai par les comices et les institutions libres et à couvrir les frais d'études incombant au Département;

3° A concurrence de 2,000 francs à développer le service de la transmission des pronostics du temps.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine, etc.*

Crédit demandé pour 1904. . . . .	fr.	4,650,000	»
— alloué pour 1903 . . . . .		1,740,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	60,000	»

Ce crédit comprenait, en 1905, une somme de 10,000 francs en charge temporaire, destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite aphteuse du bétail. En présence du résultat négatif auquel a abouti l'examen de la commission chargée d'apprécier les remèdes présentés, il n'y a pas lieu de maintenir cette allocation.

D'autre part, une somme de 50,000 francs est transférée à l'article 10 pour le motif indiqué dans la note relative à cet article.

Les parties du libellé de l'article 9 visant la race porcine ont été supprimées comme étant, en fait, sans objet.

ART. 10. — *Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités, etc.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	235,000	»
— alloué pour 1903 . . . . .		185,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	50,000	»

Cette augmentation, réalisée au moyen d'un transfert de l'article 9, permettra : 1° d'accorder à plusieurs inspecteurs vétérinaires les augmentations de traitement réglementaires; 2° d'imputer entièrement sur l'article 10 les frais des vacations faites par les vétérinaires agréés pour l'exécution des

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

lois et règlements relatifs à la police sanitaire des animaux domestiques : une partie de ces frais, en cas d'insuffisance de l'article 10, était précédemment imputée sur l'article 9.

ART. 15. — *Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsides — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsides pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	330,000	»
— alloué pour 1905 . . . . .		300,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	30,000	»

La partie du crédit affectée aux subsides aux sociétés agricoles est devenue insuffisante par suite de l'accroissement du nombre et de l'importance de ces associations.

D'autre part, les dépenses relatives au *Bulletin de l'Agriculture* se sont accrues à raison du développement pris par cette publication depuis que l'Administration y recueille les rapports de la station laitière de Gembloux, du Jardin botanique, de l'Institut chimique et bactériologique ainsi que du laboratoire de botanique de l'Institut agricole.

Le libellé de la rubrique relative aux sociétés coopératives de crédit agricole a été modifié de manière à mieux préciser l'objet de l'allocation.

## Enseignement vétérinaire.

ART. 15. — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	123,960	»
— alloué pour 1903 . . . . .		115,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	8,860	»

Cette somme sera affectée aux augmentations réglementaires de traitement du personnel enseignant et du personnel inférieur de l'École de médecine vétérinaire de l'État, ainsi qu'à la nomination d'un assistant au même établissement, nécessitée par la création d'un cours nouveau.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études. (Y compris une somme de 4,475 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	86,975	»
— alloué pour 1903 . . . . .		78,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	8,275	»

I — La partie du crédit affectée au matériel est devenue insuffisante de deux chefs, savoir :

1° D'après les résultats des dernières adjudications, l'achat des chevaux nécessaires aux cours d'anatomie et de chirurgie nécessite un supplément d'allocation évalué à 2,500 francs;

2° Jusqu'ici, l'enlèvement des cadavres d'animaux s'est fait gratuitement par le clos d'équarrissage de Jette-Saint-Pierre. Il a été reconnu équitable de rémunérer ce travail : une somme de 500 francs est nécessaire à cette fin.

II — On prévoit qu'en 1904 un grand nombre d'élèves se présenteront aux examens de candidature et de médecine vétérinaire, ce qui occasionnera une augmentation des frais des jurys évaluée à 1,000 francs.

III. — Suivant les prévisions du personnel enseignant, il restera à publier en 1904 une partie des cours comprenant un total approximatif de 267 leçons et dont l'impression coûtera environ 6,675 francs.

La portion du crédit destinée à la publication des cours n'étant que de 2,200 francs, une augmentation de 4,475 francs est nécessaire.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART 17. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	203,000	»
— alloué pour 1903 . . . . .		193,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	9,600	»

Cette augmentation permettra d'accorder les augmentations de traitement réglementaires au personnel des écoles d'agriculture et d'horticulture.

Le libellé de l'article a été complété de manière à autoriser éventuellement l'imputation des indemnités qui seraient allouées aux professeurs du chef de recherches ou travaux scientifiques.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	97,250	»
— alloué pour 1903 . . . . .		86,250	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	11,000	»

Cette augmentation est nécessitée :

1° Par l'accroissement des frais d'éclairage à l'Institut agricole de l'État, résultant de l'installation de l'éclairage électrique, et par l'augmentation du matériel d'intuition de certains cours;

2° Par les frais d'entretien, d'éclairage et de chauffage des nouveaux locaux de l'école d'horticulture de Vilvorde;

3° Par l'achat du mobilier nécessaire à l'école d'agriculture de Huy ainsi que des objets destinés à compléter le matériel d'enseignement;

4° Par l'organisation des expériences culturales prévues notamment par le nouveau règlement des écoles d'horticulture de l'État.

ART. 20. — *Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	378,800	»
— alloué pour 1903 . . . . .		381,800	»
		<hr/>	
DIMINUTION . . . . .	fr.	3,000	»

Cette somme, transférée à l'article 29 (30 ancien), représente les deux tiers du traitement du directeur de la station laitière de Gembloux qui sera détaché au service d'inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. La partie restante du traitement de ce fonctionnaire (1,500 francs) est maintenue à l'article 20 en vue du paiement de l'indemnité due au professeur chargé de le remplacer dans une partie de ses fonctions.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE IV.

## EAUX ET FORÊTS.

ART. 23. — *Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	671,565	»
— alloué pour 1903 . . . . .		662,065	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	9,500	»

Par suite des récentes acquisitions de forêts, l'Administration a dû créer plusieurs postes de gardes forestiers et relever les traitements de certains préposés dont les triages ont été augmentés. Il y aura lieu, en outre, de pourvoir à la nomination de deux nouveaux gardes qui seront chargés de la surveillance des travaux de boisement à exécuter dans les terrains incultes récemment achetés aux communes d'Exel et de Raevens.

D'autre part, la somme de 9,500 francs est destinée en partie à accorder une augmentation de traitement à quelques inspecteurs des eaux et forêts.

L'un des objets de l'ancien libellé : « Indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883 » est reporté à l'article 27 du présent projet.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	37,000	»
— alloué pour 1903 . . . . .		34,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

Cette somme sera affectée aux objets suivants :

1 <sup>o</sup> Subside au Comité permanent du musée forestier de Namur pour la création et l'installation des collections de sylviculture, de chasse, de pêche, etc . . . . .	fr.	1,000	»
2 <sup>o</sup> Augmentations réglementaires de traitement au personnel attaché au bureau de recherches et de consultations . . . . .		1,400	»
3 <sup>o</sup> Chauffage et éclairage des locaux pendant les cours de sylviculture donnés, à Bouillon et à Diest, aux élèves gardes forestiers . . . . .		600	»
		<hr/>	
TOTAL. . . . .	fr.	3,000	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 25. — *Forêts domaniales — Culture et amélioration ; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'Etat.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	416,000	»
— alloué pour 1905 . . . . .		109,000	»
		7,000	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	7,000

Les clauses spéciales de la vente des coupes domaniales imposent parfois aux adjudicataires certains travaux d'entretien tels que curage ou ouverture de fossés d'assainissement, plantations, fourniture de pierrailles, de cendrées, élagages, etc. Les charges de ce genre ont atteint, au cours des années 1900 à 1905, le chiffre moyen de 15,000 francs, soit environ 2 % du rendement annuel des coupes.

Il est plus rationnel de laisser à l'administration forestière le soin d'exécuter ces travaux comme tous autres ayant rapport à la culture et à l'amélioration des forêts domaniales, sauf à augmenter en conséquence le crédit *ad hoc*.

Le surcroît de dépense occasionné par les travaux susdits sera compensé par l'augmentation du produit des ventes de coupes, la valeur totale d'adjudication étant désormais encaissée par le Trésor.

Le crédit de l'article 25 comportait, en 1905, une charge temporaire de 8,000 francs; cette charge disparaissant, il suffit d'un complément de crédit de 7,000 francs.

ART. 26 (nouveau). — *Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs ; subsides aux communes et aux établissements publics ; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'études et d'enquête.*

Les opérations et les dépenses prévues aux articles 26 et 27 du Budget de 1903 (27 et 28 du Budget de 1902) ont rapport à des objets analogues, entre lesquels il n'existe pas de démarcation bien nette. Il paraît rationnel et opportun de réunir ces deux articles en un seul.

ART. 27 (28 ancien) — *Pisciculture et chasse ; repeuplement des cours d'eau ; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883 ; dépenses diverses.*

Le libellé de cet article a été complété par les mots « indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883 » qui figuraient précédemment dans le libellé de l'article 25.

Les indemnités dont il s'agit peuvent être accordées aux agents de divers services ayant qualité pour constater les délits de pêche; il est donc rationnel de les rattacher au crédit ayant rapport à la pêche plutôt qu'au crédit affecté spécialement à la rémunération du personnel des eaux et forêts.

Les indemnités en question sont peu importantes et l'allocation portée à l'article 27 est suffisante pour y faire face.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE V.

## LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 28 (29 ancien). — *Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel ; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel ; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	252,510	»
— alloué pour 1905 . . . . .		249,510	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

destinée à accorder les augmentations de traitement réglementaires au personnel des laboratoires d'analyses.

## CHAPITRE VI.

## SERVICE DE SANTÉ.

ART. 29 (30 ancien). — *Inspection du service de santé et d'hygiène ; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires ; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. — Personnel : traitements, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales, etc.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	485,000	»
— alloué pour 1905 . . . . .		483,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

Le crédit voté pour 1905 comprenait une charge temporaire de 15,000 fr. du chef du Congrès d'hygiène. Cette charge disparaissant en 1904, le montant normal du crédit se trouve, en réalité, augmenté de 17,000 francs.

Cette augmentation, qui comprend le montant du transfert expliqué dans la note relative à l'article 20, permettra notamment d'affecter une somme de 10,000 francs à des mesures de propagande contre la tuberculose et de renforcer le service central de l'inspection, dont l'organisation est insuffisante.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE VII.

## VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE

ART. 31 (32 ancien). — *Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.*

Crédit demandé pour 1904. . . . .	fr.	4,450,000	»
— alloué pour 1903. . . . .		3,950,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	500,000	»

Cette augmentation se rapporte exclusivement à la partie du crédit affectée à la voirie vicinale.

Une augmentation égale étant proposée à l'article 53 du Budget du Ministère des Finances et des Travaux publics, relatif à l'entretien des routes, le Budget ordinaire assume un supplément de charges total d'un million du chef de la voirie en général.

## CHAPITRE X.

## DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 63 (64 ancien). — *Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie, etc.*

Crédit demandé pour 1904 . . . . .	fr.	6,000	»
— alloué pour 1903 . . . . .		10,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	4,000	»

En présence du chiffre des dépenses effectuées annuellement depuis que l'Administration des Ponts et Chaussées a été détachée du Département de l'Agriculture, on peut réduire l'allocation à 6,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

---

CHAPITRE XI.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 65 (69 ancien). — *Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques.*

Crédit demandé : 2,500 francs.

Cette somme est destinée à couvrir les dépenses d'installation de l'herbier des roses légué par feu M. Crépin, ancien directeur du Jardin botanique, ainsi que de diverses autres collections.

ART. 66 (70 ancien). — *Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Cette somme permettra d'achever la transformation des écoles de botanique, commencée l'an dernier.

ART. 67 (nouveau). — *Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Ce crédit permettra de commencer un nouvel aménagement de la partie ornementale du jardin et la transformation de la serre des cactées, avec création d'un terre-plein, de rocailles, etc.

ART. 68 (nouveau). — *École moyenne pratique d'agriculture de Huy. Construction et aménagement d'un atelier de menuiserie.*

Crédit demandé : 2,700 francs.

Cette somme permettra la construction et l'aménagement d'un nouvel atelier de menuiserie pour l'enseignement pratique de ce métier à l'école d'agriculture de l'État, à Huy, le local actuel étant insuffisant et établi contrairement aux règles de l'hygiène.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## Eaux et forêts.

ART. 69 (nouveau). — *Construction de maisons forestières.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Cette somme sera affectée à la reconstruction de plusieurs maisons forestières très anciennes, en mauvais état et établies contrairement aux règles de l'hygiène.

ART. 70 (nouveau). — *Création d'un parc à la Gileppe.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement d'un parc à la Gileppe, conformément à la déclaration faite par le Gouvernement dans la séance de la Chambre des Représentants du 9 juillet 1903.

## Beaux-Arts.

ART. 71 (73 ancien). — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Cette somme permettra de poursuivre, pendant l'année 1904, les travaux de restauration et de consolidation des ruines de l'abbaye de Villers.

---

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1904 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de treize millions cent vingt-sept mille deux cent nonante-six francs vingt-cinq centimes . . . fr. 15,127,296 25

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de septante-quatre mille deux cents francs . . . 74,200 »

Soit ensemble à la somme de treize millions deux cent un mille quatre cent nonante-six francs vingt-cinq centimes . fr. 15,201,496 25 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 24 octobre 1903.

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministeraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1904 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van dertien millioen honderd zeven en twintig duizend twee honderd zes en negentig frank vijf en twintig centiemen . . . . . fr. 15,127,296 25

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van vier en zeventig duizend twee honderd frank. . . . . 74,200 »

Te zamen op de som van dertien millioen twee honderd een duizend vier honderd zes en negentig frank vijf en twintig centiemen. . . . . fr. 15,201,496 25 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 24<sup>en</sup> October 1903.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,*

Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics;*

P. DE SMET DE NAeyer.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw,**De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
POUR L'EXERCICE 1904.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL. par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	288,000 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses . . . . .	55,000 »	575,250 .
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires . . . . .	8,250 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département . . . . .	3,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .	7,000 »	
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . .	3,450 »	10,450

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW  
VOOR HET DIENSTJAAR 1904.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK I.</b>			
<b>MIDDENBESTUUR.</b>			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden . . . . .	288,000	
<i>Materieel.</i>			
5	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven. . . . .	55,000	375,250
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden . . . . .	8,250	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement . . . . .	3,000	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>PENSIOENEN EN HULPGELDEN.</b>			
6	Burgerlijke pensioenen. — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.) . . . . .	7,000	
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. . . . .	5,450	10,450

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE III.</b> <b>AGRICULTURE.</b>			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel . . . . .	205,200 »	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses . . . . .	1,650,000 »	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires. . . . .	235,000 »	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 »	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers. . . . .	660,000 »	
15	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture. . . . .	330,000 »	
14	Recensement agricole annuel. . . . .	86,000 »	4,200,585 »
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	123,060 »	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études. ( <i>Y compris une somme de 4,475 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	86,975 »	

## BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>LANDBOUW.</b>			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. — Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. — Bureau voor inlichtingen der landbouwafdeeling van het Staatshandelsmuseum : schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel . . .	203,200 *	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen; kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard wegens besmettelijke ziekten — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de greas — Aankoop van inactstoffen, toxinen en serums. — Kosten voor opzoekingen en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verschillende uitgaven. . . . .	1,650,000 *	
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen; aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgehden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen . . . . .	235,000 *	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren . . . . .	18,000 *	
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedelingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking. Allerhande kosten. . . . .	660,000 *	
13	Hoogere Landbouwwraad : jaarwedde van den secretaris — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedelingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen. — Aanmoedelingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet. — Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernietigen der voor den landbouw schadelijke insecten. . . . .	350,000 *	
14	Jaarlijksche landbouwopneming . . . . .	86,000 *	4,200,585 *
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
15	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. . . . .	123,960 *	
16	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtcommissie en der jury's; studiebeurzen. ( <i>Erinbegrepen eene som van 4,475 frank als tijdelijke last</i> ). . . . .	86,975 *	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités . . . . .	205,000	•
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys . . . . .	97,250	•
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection . . . . .	20,000	•
20	Frais des conférences agricoles et horticoles — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture . . . . .	378,800	•
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel . . . . .	45,200	•
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier . . . . .	65,200	•
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	<b>EAUX ET FORÊTS.</b>		
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses . . . . .	671,565	•
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers . . . . .	37,000	•
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État . . . . .	116,000	•
26	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes: traitements, frais d'études et d'enquête . . . . .	76,500	•
27	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses . . . . .	40,000	•
			941,065 •

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDITEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
17	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen. . . . .	203,000 »	
18	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's . . . . .	97,250 »	
19	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen . . . . .	20,000 »	
20	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen.—Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen . . . . .	378,800 »	
	<i>'s Rijks kruidtuin.</i>		
21	's Rijks kruidtuin. Jaarwedden van het personeel . . . . .	43,200 »	
22	's Rijks kruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boscmuseum . . . . .	65,200 »	
	<b>HOOFDSTUK IV.</b>		
	<b>WATERS EN BOSSCHEN.</b>		
23	Jaarwedden van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven . . . . .	671,565 »	
24	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureel van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden, schadeloosstellingen. Allerhande kosten . . . . .	37,000 »	
25	Domeinbosschen. — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken . . . . .	116,000 »	941,065
26	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek . . . . .	76,500 »	
27	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven . . . . .	40,000 »	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>LABORATOIRES D'ANALYSES.</b>			
28	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel ; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel ; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais . . . . .	252,510	252,510
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>SERVICE DE SANTÉ.</b>			
29	Inspection du service de santé et d'hygiène ; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires ; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies ; encouragements à la vaccine ; Office vaccinogène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir ; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales ; subsides, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour ; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose ; subsides ; dépenses diverses. . . . .	485,000	520,000
30	Académie royale de médecine. . . . .	55,000	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
<b>VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.</b>			
31	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . .	4,450,000	4,595,000
32	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement ; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges. Traitements, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences. . . . .	115,000	
33	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges. . . . .	22,000	
34	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges. . . . .	6,000	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
<b>LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.</b>			
28	Chemisch en bacteriologisch Instituut : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel — Ontledingslaboratoriums van den Staat : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderten prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht. — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontleding van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspruitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen . . . . .	252,510 "	252,510 "
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
<b>GEZONDHEIDSDIENST.</b>			
20	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen. Personeel : jaarwedden, reis- en verblijfkosten, schrijfwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht. — Kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studiën : 1 <sup>o</sup> om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 <sup>o</sup> om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde. — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare gezondheidsraad: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad. Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontleding. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplag en tuberculose; toelagen; allerhande uitgaven . . . . .	485,000 "	520,000 "
50	Koninklijke Academie van geneeskunde . . . . .	35,000 "	
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
<b>BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.</b>			
31	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der buurtwegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlotbare waterloopen en voor de gezondmaking der venen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen . . . . .	4,450,000 "	
52	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadswegen, dienst der tramwegen en der vervoerderswagens en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het personeel gehecht aan het toezicht, en de commissarissen der wegen — Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht — Dienst van de waterwerken tot gezondmaking der veenmoerassen. Jaarwedden, vergoedingen en verschillende uitgaven. Kosten van studiën en proefnemingen . . . . .	115,000 "	4,595,000 "
33	Reis- en verblijfkosten van het toezicht zooals van het personeel van den waterdienst der gezondmaking van de moeraslanden . . . . .	22,000 "	
54	Kantoorkosten en materieel van het toezicht zooals van den waterdienst der gezondmaking der moeraslanden . . . . .	6,000 "	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>BEAUX-ARTS.</b>			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
55	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000 »	
56	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	100,000 »	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
57	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	153,405 »	
58	Académies et écoles de dessin : subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	245,000 »	
59	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	21,000 »	
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	5,000 »	
41	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.	17,000 »	
42	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome.	43,500 »	
43	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	20,000 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>			
<b>SCHOONE KUNSTEN.</b>			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
35	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; oppravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkefabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulp gelden aan familiën van overleden kunstenaars . . . . .	275,000 "	
36	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. . . . .	100,000 "	
<i>Aanmoedigingen ten voordele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
37	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst . . . . .	155,405 "	
38	Academiën en teken scholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, eerepenningen en boeken . . . . .	215,000 "	
39	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teken scholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende . . . . .	21,000 "	
40	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst . . . . .	5,000 "	
41	Toelagen aan jonge kunst oefenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën . . . . .	17,000 "	
42	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome . . . . .	45,500 "	
43	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven . . . . .	20,000 "	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
44	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. . . . .	55,000 »	
45	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus . . . . .	119,700 »	
46	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections . . . . .	78,000 »	
47	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses . . . . .	111,000 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
48	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .	46,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		2,213,956 25
49	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux . . . . .	125,000 »	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations . . . . .	200,000 »	
51	Commission royale des monuments: personnel. . . . .	16,100 »	
52	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication. . . . .	25,200 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>		
44	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum: personeel en kosten van toezicht . . . . .	55,000 "	
45	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten . . . . .	110,700 "	
46	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut: personeel en studiekosten der verzamelingen. . . . .	78,000 "	
47	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut; materieel en aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog Verschillende uitgaven . . . . .	111,000 "	
	<i>Openbare monumenten.</i>		
48	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereenwiging van merkwaardige gebeurtenissen	46,000 "	
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		
49	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken. . . . .	125,000 "	2,215,956 25
50	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunst karakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen . . . . .	200,000 "	
51	Koninklijke commissie van monumenten: personeel . . . . .	10,100 "	
52	Koninklijke commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 "	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
55	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission . . . . .	3,500	»
54	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	»
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
55	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .	174,000	»
56	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	90,000	»
57	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	60,000	»
58	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel . . . . .	47,051	25
59	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . . . .	170,000	»
60	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	»
61	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture . . . . .	2,000	»
<b>CHAPITRE IX.</b> TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
62	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .	12,000	12,000 »

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
53	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer commissie . . .	3,500 *	
54	Bulletin der commissiën van kunst en oudheid; opstel, uitgave; verschillende uitgaven.  <i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>	2,500 *	
55	Koninklijk conservatorium van Brussel. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materiëel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde . . .	174,000 *	
56	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel. . . . .	90,000 *	
57	Koninklijk conservatorium van Gent. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel. . . . .	60,000 *	
58	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen: toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materiëel. . . . .	47,051 25	
59	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven . . . . .	170,000 *	
60	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën . . . . .	11,000 *	
61	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwyzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhankelijk van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 5 der wet van 31 Maart 1884, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden . . . . .	2,000 *	
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
<b>JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.</b>			
62	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten . . . . .	12,000 *	12,000

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
63	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7 . . . . .	6,000 »	8,500 .
64	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions . . . . .	2,500 »	
TOTAL . . . . . fr.			13,127,296 25
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE XI.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
<i>Agriculture</i>			
65	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques . . . . .	2,500 »	74,200 »
66	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique . . . . .	4,000 »	
67	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin . . . . .	5,000 »	
68	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. Construction et aménagement d'un atelier de menuiserie . . . . .	2,700 »	
<i>Eaux et forêts.</i>			
69	Construction de maisons forestières . . . . .	20,000 »	74,200 »
70	Construction d'un parc à la Gileppe . . . . .	10,000 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER CREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK X.</b>			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
63	Onvoorzien uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen . . . . .	6,000 .	} 8,500 .
64	Jaarrent en pensioenen: 1 <sup>o</sup> aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 <sup>o</sup> aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst . . . . .	2,500 .	
TOTAAL . . . fr.			13,127,396 25
<b>TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK XI.</b>			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
65	Staatskruidtuin. Instelling der kruidkundige verzamelingen . . . . .	2,500 .	} 74,200 .
66	Staatskruidtuin. Herinrichting der kruidkundige scholen . . . . .	4,000 .	
67	Staatskruidtuin. Herschepping van het versierend gedeelte van den tuin . . . . .	5,000 .	
68	Staats middelbare school van toegepasten landbouw te Hoei. Bouwen en geschiktmaken van eene werkplaats voor schrijnwerkerij . . . . .	2,700 .	
<i>Waters en bosschen.</i>			
69	Oprichting van boschwoningen . . . . .	20,000 .	} 10,000 .
70	Stichting van eenen lusttuin aan de Gileppe . . . . .	10,000 .	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Beaux-Arts</i>		
71	Ruines de l'abbaye de Villers . . . . .	50,000 "	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE . . . . .	fr.	15,201,496 25

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 octobre 1903.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,*  
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*  
P. DE SMET DE NAEYER.

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING. VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Schoone kunsten.</i>		
71	Puinen der abdij van Villers . . . . .	50,000 •	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. . . . . fr.		13,201,496 25

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 24<sup>en</sup> October 1903.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw,*  
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*  
P DE SMET DE NAEYER.



**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**

pour l'exercice 1904.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																												
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup></b>																																												
ADMINISTRATION CENTRALE.																																												
<i>Personnel.</i>																																												
1	»	Traitement du Ministre. . . . . fr.																																										
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale . . . . . fr. 259,400 »																																										
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. . . . . 28,600 »																																										
GRADES.																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division. — Inspecteur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Garde général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 5,200</td> </tr> <tr> <td>Commis rédacteurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers . . . . .</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,400</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général . . . . .	1	10,000 à 12,000	Directeur général . . . . .	2	9,000 à 10,000	Directeurs . . . . .	7	7,000 à 8,000	Chefs de division. — Inspecteur . . . . .	6	5,500 à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs . . . . .	6	4,200 à 5,000	Garde général . . . . .	1	2,400 à 5,200	Commis rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	9	2,200 à 4,000	Commis d'ordre de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	18	1,400 à 2,700	Imprimeur-autographe . . . . .	1	750 à 1,500	Huissiers . . . . .	13	1,200 à 2,500	Concierges . . . . .	2	700 à 1,200	Garçons de bureau . . . . .	5	1,100 à 1,400	Nettoyeuses . . . . .	8	750 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																										
Secrétaire général . . . . .	1	10,000 à 12,000																																										
Directeur général . . . . .	2	9,000 à 10,000																																										
Directeurs . . . . .	7	7,000 à 8,000																																										
Chefs de division. — Inspecteur . . . . .	6	5,500 à 7,000																																										
Chefs de bureau et sous-inspecteurs . . . . .	6	4,200 à 5,000																																										
Garde général . . . . .	1	2,400 à 5,200																																										
Commis rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	9	2,200 à 4,000																																										
Commis d'ordre de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	18	1,400 à 2,700																																										
Imprimeur-autographe . . . . .	1	750 à 1,500																																										
Huissiers . . . . .	13	1,200 à 2,500																																										
Concierges . . . . .	2	700 à 1,200																																										
Garçons de bureau . . . . .	5	1,100 à 1,400																																										
Nettoyeuses . . . . .	8	750 à 850																																										
<i>Matériel.</i>																																												
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier . . . . . fr. 15,200 »																																										
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. . . . . 17,500 »																																										
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux . . . . . 10,400 »																																										
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux . . . . . 8,000 »																																										
	e.	Menues dépenses . . . . . 3,900 »																																										
<i>Frais de déplacement.</i>																																												
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires . . . . .																																										
<i>Honoraires des avocats.</i>																																												
5	»	Honoraires des avocats du Département . . . . .																																										
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . . . fr.</b>																																												

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
288,000	288,000	»	»	288,000	276,118 55	
55,000	55,000	»	»	55,000	54,988 14	
8,250	8,250	»	»	8,250	5,177 24	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,539	»
375,250	375,250	»	»	375,250	359,822 88	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
6	•	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Credit non limitatif</i> ) . . . . .
7	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>AGRICULTURE.</b>		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 29,000 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 152,400 »
9	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. . . . . 55,800 »
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail . . . . . 5,000 »
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel . . . . . 3,000 »
	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . . . fr. 75,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines abattues ou saisies pour cause de tuberculose. . . 1,060,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon . . . . . 100,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités . . . . . 4,000 »
	e.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose . . . . . 156,000 »
	f.	Achat de tuberculine, malléine, vaccins anti-charbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. . . . . 25,000 »
	g.	Frais d'expériences et de recherches relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques . . . . . 25,000 »
10	h.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture . . . . . 20,000 »
	i.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux . . . . . 180,000 »
11	j.	Dépenses diverses . . . . . 3,000 »
	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin . . . . . fr. 252,000 »
11	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires . . . . . 3,000 »
12	•	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques. . . . .
	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. fr. 450,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. . . . . 50,000 »
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge . . . . . 50,000 »
	d.	Subside à la Société nationale pour encourager l'élevage du cheval de demi-sang. . . 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage . . . . . 100,000 »
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines. . . . . 25,000 »
g.	Subside à la Commission pour l'amélioration des races porcines . . . . . 15,000 »	
A REPORTER . . . . . fr		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,000	7,000	»	»	7,000	6,066 95	
5,450	5,450	»	»	5,450	2,950 »	
10,450	10,450	»	»	10,450	9,016 95	
205,200	187,000	16,200	»	180,039 95	179,997 08	
1,650,000	1,710,000	»	60,000	1,710,000 »	1,659,542 46	
255,000	185,000	50,000	»	185,000 »	184,975 65	
18,000	18,000	»	»	18,000 »	18,000 »	
660,000	660,000	»	»	610,000 »	531,952 07	
2,766,200	2,760,000	66,200	60,000	2,705,039 95	2,574,465 24	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,766,200	2,760,000	66,200	60,000	2,705,059 95	2 574,465 24	
330,000	300,000	50,000	»	287,000 »	189,859 29 84,984 88	
86,000	86,000	»	»	56,000 »	56,000 »	
125,960	115,100	8,860	»	115,100 »	115,028 54	
86,975	78,700	8,275	»	78,700 »	73 999 56	
3,595,135	3,359,800	115,555	60,000	3,250,839 95	3,092,337 11	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . . fr.			
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :			
17	a.	Institut agricole . . . . .	fr.	108,600 »	
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde . . . . .		43,750 »	
	c.	Id. id. id. de Gand . . . . .		25,600 »	
	d.	Id. d'agriculture de Huy . . . . .		27,050 »	
		<i>Institut agricole.</i>			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	
				CHARGES.	
		Directeur . . . . .	1	5,000 à 6,000	6,000
		Professeurs . . . . .	8	5,500 à 6,500	52,000
		Agrégés . . . . .	4	5,500 à 4,500	17,500
		Chargés de cours . . . . .	5	"	3,700
		Assistants . . . . .	1	2,500 à 3,500	3,500
		Agent comptable . . . . .	1	5,000 à 4,000	4,000
		Économiste . . . . .	1	2,000 à 3,000	3,000
		Préparateur de chimie . . . . .	1	1,500 à 3,000	2,000
		Surveillants . . . . .	5	1,800 à 2,400	7,200
		Jardiniers démonstrateurs . . . . .	2	1,200 à 1,800	3,100
		Hommes de service, concierge . . . . .	4	1,200 à 1,500	6,000
		Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration . . . . .	1	"	600
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>			
		Directeur-professeur . . . . .	1	3,500 à 5,500	5,500
		Professeurs . . . . .	9	2,000 à 3,000	24,500
		Chefs de culture . . . . .	4	1,800 à 3,000	8,950
		Comptable . . . . .	1	"	3,000
		Surveillant . . . . .	1	1,200 à 1,800	1,800
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>			
		Directeur-professeur . . . . .	1	3,500 à 5,500	5,500
		Professeurs . . . . .	4	2,000 à 3,500	11,000
		Chargés de cours . . . . .	5	"	2,500
		Chef de culture . . . . .	1	1,800 à 2,200	2,200
		Surveillant . . . . .	1	1,200 à 1,800	1,400
		Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service . . . . .	5	780 à 1,800	5,200
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>			
		Directeur-professeur . . . . .	1	3,500 à 5,500	5,500
		Professeurs . . . . .	4	2,000 à 3,000	12,000
		Surveillant-chef de culture . . . . .	2	1,200 à 2,400	5,100
		Chargé de cours . . . . .	1	"	750
		Secrétaire . . . . .	1	1,200	1,200
		Cours de religion . . . . .	1	500	500
		Cours de sylviculture . . . . .	1	2,000	2,000
		Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :			
18	a.	Institut agricole . . . . .	fr.	36,750 »	
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde . . . . .		24,000 »	
	c.	Id. id. id. de Gand . . . . .		18,500 »	
	d.	Id. d'agriculture de Huy . . . . .		18,000 »	
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :			
19	a.	Institut agricole de l'État . . . . .	fr.	7,500 »	
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. . . . .		2,800 »	
	c.	Écoles subventionnées . . . . .		10,000 »	
		A REPORTER. . . . . fr.			

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
3,593,135	3,359,800	113,535	60,000	3,259,859 95	3,092,337 11	
203,000	193,400	9,600	»	193,400 »	186,009 14	
97,230	86,230	11,000	»	85,524 46	85,000 »	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	14,925 »	
3,715,385	3,639,430	133,935	60,000	3,538,564 41	3,376,271 25	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,713,385	3,639,450	133,935	60,000	3,558,564 41	3,376,271 25	
578,800	581,800	»	3,000	582,000 »	349,998 91	
43,200	43,200	»	»	43,200 »	41,266 64	
65,200	65,200	»	»	53,200 »	53,197 27	
4,200,585	4,129,650	133,935	63,000	4,018,964 41	3,822,734 07	
AUGMENTATION. . fr.		70,935				
671,563	662,063	9,500	»	652,110 40	637,063 »	
57,000	54,000	3,000	»	50,993 »	56,993 07	
116,000	109,000	7,000	»	101,000	97,993 42	
824,563	805,063	19,500	»	784,103 40	792,053 49	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics . . . . . fr. 60,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses . . . . . fr. 16,500 »
27	a.	Pisciculture et chasse. — Repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses . . . . . 57,000 »
	b.	Chasse. — Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses . . . . . 5,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE V.</b>
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28	»	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VI.</b>
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel; traitements . . . . . fr. 117,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons . . . . . 88,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . . . . . 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes . . . . . 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central . . . . . 15,000 »
29	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1 <sup>o</sup> pour les aider à s'établir; 2 <sup>o</sup> pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes . . . . . 8,000 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. . . . . 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses . . . . . 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour . . . . . 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. . . . . 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. . . . . 10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses . . . . . 85,000 »
	n.	Mesures de propagande contre la tuberculose : subsides; dépenses diverses. . . . . 10,000 »
50	»	Académie royale de médecine . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
824,565	805,065	19,500	»	784,103 40	792,055 49	
76,500	65,000	»	»	65,000 »	42,997 05	
	11,500	»	»	11,500 »	7,800 85	
40,000	40,000	»	»	44,448 »	44,998 90	
941,065	921,565	19,500	»	905,051 40	887,852 27	
AUGMENTATION. . fr.		19,500				
252,510	249,510	3,000	»	246,200	233,159 59	
252,510	249,510	3,000	»	246,200	233,159 59	
AUGMENTATION. . fr.		3,000				
485,000	483,000	2,000	»	455,210	454,946 77	
55,000	55,000	»	»	33,500	33,500 »	
520,000	518,000	2,000	»	488,710	488,446 77	
AUGMENTATION . . fr.		2,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
<b>CHAPITRE VII.</b>																																														
<b>VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.</b>																																														
31	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges . . . . . fr. 2,950,000 »																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																												
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . . 1,000,000 »																																												
	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection . . . . . fr. 40,000 »																																												
32	b.	Service hydraulique de l'assainissement des fanges; traitements, indemnités et dépenses diverses . . . . . 15,000 »																																												
	c.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection; au personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges et aux commissaires voyers . . . . . 40,000 »																																												
	d.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences . . . . . 20,000 »																																												
<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A — Service d'inspection</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td>1</td> <td>8,000 à 9,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs . . . . .</td> <td>5</td> <td>4,000 à 7,000</td> <td>19,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de division . . . . .</td> <td>1</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur. . . . .</td> <td>1</td> <td>4,000 à 7,000</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur. . . . .</td> <td>1</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteur. . . . .</td> <td>1</td> <td>2,500 à 5,000</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td>1</td> <td>1,500 à 5,000</td> <td>1,500</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A — Service d'inspection</i>				Inspecteur général . . . . .	1	8,000 à 9,000	9,000	Inspecteurs . . . . .	5	4,000 à 7,000	19,500	Chef de division . . . . .	1	5,500 à 6,500	5,500	Commis . . . . .	1	5,000	5,000	<i>B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</i>				Inspecteur. . . . .	1	4,000 à 7,000	5,500	Ingénieur. . . . .	1	5,000 à 6,000	4,000	Conducteur. . . . .	1	2,500 à 5,000	5,500	Commis . . . . .	1	1,500 à 5,000	1,500
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																											
<i>A — Service d'inspection</i>																																														
Inspecteur général . . . . .	1	8,000 à 9,000	9,000																																											
Inspecteurs . . . . .	5	4,000 à 7,000	19,500																																											
Chef de division . . . . .	1	5,500 à 6,500	5,500																																											
Commis . . . . .	1	5,000	5,000																																											
<i>B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</i>																																														
Inspecteur. . . . .	1	4,000 à 7,000	5,500																																											
Ingénieur. . . . .	1	5,000 à 6,000	4,000																																											
Conducteur. . . . .	1	2,500 à 5,000	5,500																																											
Commis . . . . .	1	1,500 à 5,000	1,500																																											
55	»	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges . . . . .																																												
34	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges . . . . .																																												
<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>																																														

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,450,000	3,950,000	500,000	»	5,050,000	4,229,999 20	
115,000	115,000	»	»	115,000	95,567 92	
22,000	22,000	»	»	22,000	18,003 79	
6,000	6,000	»	»	6,000	3,852 67	
4,593,000	4,095,000	500,000	»	4,095,000	4,547,423 58	
AUGMENTATION. . fr.		500,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>BEAUX-ARTS.</b>		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
35	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. . . . . fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. . . . . 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu . . . . . 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés . . . . . 9,000 »
56	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge . . . . .
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
37	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien . . . . .
58	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres . . . . .
39	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles. . . . .
40	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin . . . . .
41	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études . . . . .
42	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. . . . . fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome . . . . . 25,500 »
43	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses . . . . .
A REPORTER. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	245,000	275,000	»
100,000	100,000	»	»	100,000	99,630	»
155,405	155,405	»	»	155,405	155,405	»
245,000	245,000	»	»	235,500	255,455 35	
21,000	21,000	»	»	21,000	19,525 95	
5,000	5,000	»	»	»	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,625	»
45,500	43,500	»	»	35,500	56,851 54	
20,000	20,000	»	»	20,000	54,998 32	
877,905	877,905	»	»	825,405	869,511 32	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>
		REPORT . . . . fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
44	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. . . . . fr. 50,500 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. . . . . 4,500 »
45	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus . . . . . fr. 115,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus . . . . . 3,950 »
46	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections . . . . .
47	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses . . . . .
		<i>Monuments publics.</i>
48	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
49	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. . . . . fr. 113,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux . . . . . 12,000 »
50	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations . . . . .
51	»	Commission royale des monuments : personnel . . . . .
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission . . . . . fr. 6,200 »
52	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs . . . . . 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication. . . . . 2,500 »
55	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission . . . . .
54	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses . . . . .
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
877,905	877,905	»	»	825,405	869,511 32	
55,000	55,000	»	»	57,000	52,799 28	
119,700	119,700	»	»	176,700	125,295 32	
78,000	78,000	»	»	73,250	75,220 12	
114,000	111,000	»	»	116,200	122,199 97	
46,000	46,000	»	»	35,000	19,450 »	
125,000	125,000	»	»	86,000	86,000 »	
200,000	200,000	»	»	272,878	182,100 »	
16,100	16,100	»	»	16,100	15,816 67	
25,200	25,200	»	»	25,200	25,200 »	
5,500	5,500	»	»	3,718 60	3,568 50	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,457 01	
4,659,905	4,659,905	»	»	1,687,951 60	1,575,617 99	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . .fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
55	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .
56	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. . . . .
57	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel . . . . .
58	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel . . . . .
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses . . . . . fr. 85,855 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique . . . . . 15,000 »
59	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . . . . 74,145 »
60	a.	Inspection des écoles de musique. . . . . fr. 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales . . . . . 2,000 »
61	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . .fr.
		CHAPITRE IX.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
62	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . .fr.
		CHAPITRE X.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
65	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7 . . . . .
64	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . .fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,059,905 »	1,659,905 »	»	»	1,087,051 60	1,575,617 99	
174,000 »	174,000 »	»	»	174,000 »	174,000 »	
90,000 »	90,000 »	»	»	90,000 »	79,758 »	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	54,526 »	
47,051 25	47,051 25	»	»	47,051 25	47,051 25	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	159,245 97	
41,000 »	41,000 »	»	»	40,000 »	6,965 76	
2,000 »	2,000 »	»	»	»	»	
2,215,956 25	2,215,956 25	»	»	2,258,982 85	2,097,144 97	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000	9,556 53	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000	9,556 55	
6,000 »	10,000 »	»	4,000	10,000	3,961 20	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500	1,750 »	
8,500 »	12,500 »	»	4,000	12,500	5,711 20	
DIMINUTION . . . fr.		4,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XI.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
<i>Agriculture.</i>		
»	»	Travaux d'agrandissement et d'aménagement de l'école de Vilvorde ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Appropriation de la propriété de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agricul- ture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Institut agricole de l'État. Participation au concours régional agricole de 1901 ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Éclairage électrique ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Institut agricole de l'État. Station laitière ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
65	»	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques . . . . .
66	»	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique . . . . .
67	»	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin. . . . .
68	»	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. Construction et aménagement d'un atelier de menuiserie . . . . .
<i>Eaux et forêts.</i>		
»	»	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
69	»	Construction de maisons forestières. . . . .
70	»	Construction d'un parc à la Gileppe. . . . .
<i>Laboratoires d'analyses.</i>		
»	»	Laboratoire de l'État à Anvers ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
<i>Service de santé, hygiène publique.</i>		
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1896 à 1900 institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 modifié par arrêté royal du 24 avril 1900 ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
<i>Beaux-Arts.</i>		
74	»	Ruines de l'abbaye de Villers. . . . .
»	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Troisième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau Musée des beaux-arts ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Musée des beaux-arts de Liège (deuxième et dernier subside) ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Quote-part de l'État dans les frais de reprise du mobilier, des instruments, etc., du Conserva- toire royal flamand d'Anvers ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Aménagement et restauration des remparts de Binche ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Exposition triennale des beaux-arts en 1905 ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Tour de Henri VIII à Tournai ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
				70,000		
					22,977 12	
					5,999 28	
					6,500	
	5,000		5,000			
	8,700		8,700			
	50,000		50,000			
2,500	8,600		6,100			
4,000	5,400		1,400			
5,000		5,000				
2,700		2,700				
	25,000		25,000	25,000		
20,000		20,000				
10,000		10,000				
	2,500		2,500			
					5,000	
50,000	50,000			40,000	25,680 55	
	54,863		54,863	20,000	15,761 46	
					150,000	
				7,554 80		
				50,000	50,000	
				41,750	41,750	
					5,654	
				25,000		
	40,000		40,000			
	7,500		7,500			
74,200	197,565	37,700	161,063	279,504 80	507,322 59	
DIMINUTION . . . fr.		125,565				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Pensions et secours . . . . .
III.	Agriculture. . . . .
IV.	Eaux et forêts . . . . .
V.	Laboratoires d'analyses . . . . .
VI.	Service de santé . . . . .
VII.	Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hygiène publique. . . . .
VIII.	Beaux-Arts . . . . .
IX.	Traitements de disponibilité . . . . .
X.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
XI.	Services divers. . . . .
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
575,250 »	575,250 »	»	»	375,250 »	559,822 88	
10,450 »	10,450 »	»	»	10,450 »	9,016 95	
4,00,585 »	4,129,650 »	70,955 »	»	4,018,964 41	3,822,734 07	
941,065 »	921,565 »	19,500 »	»	905,051 40	887,852 27	
252,510 »	249,510 »	3,000 »	»	246,200 »	253,159 39	
520,000 »	518,000 »	2,000 »	»	488,710 »	488,446 77	
4,595,000 »	4,095,000 »	500,000 »	»	4,095,000 »	4,547,425 58	
2,215,956 25	2,215,956 25	»	»	2,258,982 85	2,097,144 97	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	9,556 55	
8,500 »	12,500 »	»	4,000 »	12,500 »	5,711 20	
74,200 »	197,565 »	»	123,563 »	279,504 80	507,522 59	
15,201,496 25	12,755,424 25	595,435 »	127,563 »	12,680,415 46	12,568,171 »	
AUGMENTATION. . fr.		468,072 »				

(58)

# ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
POUR L'EXERCICE 1904.

---

## ANNEXE N° 1.

---

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1903, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1903, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

---

(60)

ANNEXES N<sup>os</sup> 2 ET 3.

---

BEAUX-ARTS.

---

RELEVÉ

*des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.*

---

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1900.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles . . . . .	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine. . . . .	2) 40,000 »	40,000 »	»	»
Exécution d'un groupe en bronze « Les lutteurs » . . . . .	3) 20,000 »	20,000 »	»	»
Exécution de quatre hauts reliefs en pierre représentant : L'industrie, La Moisson, Le Port et La Mine; ainsi que cinq statues représentant : Le Forgeron, Le Mineur, Le Semeur, L'Ancêtre et La Maternité. . . . .	4) 146,000 »	146,000 »	»	»
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens . . . . .	5) 18,000 »	18,000 »	»	18,000 »
Statue en marbre intitulé : « Poverella » . . . . .	6) 15,000 »	15,000 »	»	15,000 »
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers . . . . .	7) 14,000 »	4,666 67	9,333 33	»
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants » . . . . .	8) 5,000 »	5,000 »	»	1,666 »
A REPORTER. . . . .fr. .	274,000 »	264,666 67	9,333 33	40,666 »

## DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1901.	de 1902.	de 1903.	de 1904	à venir.	
		4,000	4,000	2,000	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
		4,000	4,000	2,000	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
	5,000	25,000	10,000		2) Contrat du 10 novembre 1902 — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
		10,000	10,000		3) Contrat du 16 mars 1903. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter ce groupe en bronze Une somme de 10,000 francs sera soldée en 1903 à titre d'acompte; Une somme de 10,000 francs sera soldée en 1904 après livraison de l'œuvre.
		21,000	25,000	100,000	4) Contrat du 28 février 1905. — M. Constantin Meunier s'engage à exécuter ces hauts reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement. Le paiement aura lieu par acomptes successifs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, de telle manière que la somme due soit entièrement soldée dans un délai de six années au maximum.
					5) M. Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement a été effectué au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 3,000 francs par planche gravée.
					6) Contrat du 15 juin 1897. M <sup>me</sup> Paul De Vigne cède à l'État une statue intitulée : « Poverella ». Le paiement a été réparti sur trois exercices à partir de 1898.
4,666 67					7) M. F. Vinck, d'Anvers, a été chargé de l'exécution des peintures allégoriques (Terminé.)
		1,666	1,668		8) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
4,666 67	5,000	61,666	50,668	102,000	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1900.
Report. . . . fr.	274,000 »	264,066 67	9,333 33	40,666 »
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant ». . . . .	9) 12,000 »	12,000 »	»	9,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck. . . .	10) 5,000 »	5,000 »	»	2,000 »
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bourgmestre de Bruxelles . . . . .	(11) 10,000 »	2,500 »	7,500 »	»
Groupe en pierre d'échaillon représentant « Le Sauveteur ». . .	(12) 9,000 »	9,000 »	»	9,000 »
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt représentant « L'Institution de la Toison d'Or » . . . . .	(13) 3,000 »	3,000 »	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones » . . . . .	(14) 4,000 »	4,000 »	»	3,000 »
Décoration sculpturale du Palais de Justice de Binche . . . .	(15) 6,500 »	4,333 33	2,166 67	»
Exécution d'un groupe en bronze intitulé : « Les bâtisseurs de ville » . . . . .	(16) 20,000 »	20,000 »	»	»
TOTAUX. . . . fr.	343,500 »	324,500 »	19,000 »	63,666 »

## DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1901	de 1902	de 1903	de 1904.	à venir	
4,666 67	5,000 "	61,666 "	50,668 "	102,000 "	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions
	"	5,000	"	"	9) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 12,000 francs La quote part de l'État est soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
	"	1,000 "	2,000 "	"	10) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit 1,000 francs après l'approbation du dessin, 5,000 francs du chef d'approbation des états, 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée
	"	2,500	"	"	11) M. X. Nellery est chargé de ce travail
	"	"	"	"	12) Contrat du 12 juin 1899 M. Lelever s'est engagé à exécuter ce groupe, qui a environ 2 mètres de hauteur. Une somme de 9,000 francs est affectée à ce travail, le paiement a eu lieu par tiers, après l'approbation du petit modèle, après l'approbation du modèle grandeur. L'exécution et après placement de l'œuvre au lieu de sa destination. L'œuvre est placée.
1,500	"	"	1,500 "	"	14) M. Lauwers a été chargé de ce travail
"	"	1,000 "	"	"	18) M. Gieuze id. id
4,553 55	"	"	"	"	16) M. Mascié a été chargé de l'exécution de ce travail qui consiste en une statue et un bas-relief (terminé.)
20,000 "	"	"	"	"	17) Contrat du 31 janvier 1901 -- M. Vanderstappen s'engage à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 20,000 francs est affectée à ce travail, le paiement sera soldé par moitié 10,000 francs après la signature du contrat du chef de l'approbation du modèle en plâtre, 10,000 francs après la réception et le placement de l'œuvre au lieu de sa destination
50,500 "	5,000	69,166 "	54,168 "	102,000 "	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1900.
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo)	1) 200,000 »	66,667 »	133,333 »	»
— Baron Seutin . . . . .	2) 12,800 »	3,176 64	9,623 36	1,790 »
Buste Bilderdycck . . . . .	3) 2,500 »	2,500 »	»	»
Monument De Bruyne . . . . .	4) 45,000 »	5,580 85	39,419 17	5,580 85
— Alfred Verwée . . . . .	5) 25,000 »	8,000 »	17,000 »	6,000 »
— Guido Gezelle . . . . .	6) 11,000 »	3,000 »	8,000 »	»
— Pickery . . . . .	7) 1,800 »	400 »	1,400 »	»
— Rodenbach . . . . .	8) 10,000 »	6,000 »	4,000 »	3,000 »
Bustes Van Peene et Destanberg . . . . .	9) 2,294 22	800 »	1,494 22	»
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	10) 140,000 »	70,000 »	70,000 »	10,000 »
— Orban de Xivry . . . . .	11) 50,318 »	8,000 »	22,518 »	»
— Baron . . . . .	12) 7,500 »	3,750 »	3,750 »	»
— Hankar . . . . .	13) 10,000 »	4,000 »	6,000 »	»
— Defrecleux . . . . .	14) 70,000 »	25,000 »	45,000 »	»
Buste Nothomb . . . . .	15) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Leclercq . . . . .	16) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Dekeyser . . . . .	17) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Dekoninck . . . . .	18) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Peter Benoit . . . . .	19) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Cats . . . . .	20) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Pinchart . . . . .	21) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Houzeau . . . . .	22) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Geels . . . . .	23) 2,500 »	2,500 »	»	»
TOTAUX. . . . fr	590,912 22	229,374 47	361,537 75	26,570 85

## DE L'AGRICULTURE.

DEPLAIS A IMPUIER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1901	1902	1903	1904	a venir	
»	»	•	10,000 •	56,067 »	1) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers
»	»	1,586 64	•	•	2) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles.
»	»	2,500 •	•	•	3) Contrat du 2 octobre 1901. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable la moitié après l'approbation du modèle en terre par le Gouvernement et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé)
»	»	•	•	•	4) Ce monument est érigé sur la digue à Blankenberghe.
2,000 »	•	•	•	•	5) Ce monument est érigé à Schaerbeek, à l'angle de la place Colignon et de la rue Veirée
»	•	3,000 •	•	•	6) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Courtrai
400 •	•	•	•	•	7) Le monument est placé à l'un des ronds points des nouveaux boulevards de la ville de Bruges
»	»	3 000 •	•	•	8) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Gand
800 •	•	•	•	•	9) Ces bustes sont placés au Théâtre flamand de Gand.
10,000 »	10,000 •	10,000 •	10,000 •	20,000 •	10) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Godefroid Devicese il sera érigé sur une des places publiques de Courtrai
•	8,000 •	•	•	•	11) Ce monument est érigé sur une des places publiques d'Anlon
•	3,750 »	•	•	•	12) Ce monument est érigé au square de la Plante, au pied du grand parc de la citadelle, à Namur.
•	•	4,000 •	•	•	13) Ce monument sera adossé à l'immeuble faisant l'angle de la chaussée de Charleroi et de la rue Defacqz
•	•	6,250 •	6,250 »	12,000 »	14) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot, il sera érigé sur une des places publiques de Liège
•	•	1,250 •	1,250 •	•	15) Contrat du 30 octobre 1902 — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé)
•	•	1,250 •	1,250 •	•	16) Id id
•	•	1,250 •	1,250 •	•	17) Id. id.
•	•	1,250 •	1,250 •	•	18) Id id
•	•	2,500 •	•	•	19) Id. id.
•	•	1,250 •	1,250 »	•	20) Id. id
•	•	•	2,500 •	•	21) Id id.
•	•	•	2,500 »	•	22) Id. id
•	•	•	2,500 •	•	23) Id id
13,200 »	21,750 »	38,886 64	40,000 »	89,167 •	

(9/2)